

Guide du marseille colonial

Une Esplanade Gisèle Halimi à Marseille. 2ème arrondissement

Le conseil municipal de Marseille vient de décider, au mois de mars 2024, d'attribuer le nom de Gisèle Halimi à l'Esplanade du J4 devant le MUCEM.

La délibération est ainsi présentée : avocate, militante féministe et femme politique, Gisèle Halimi s'est battue toute sa vie pour le respect des droits humains et la dignité humaine. Elle s'est notamment illustrée dans la lutte pour les droits des femmes. Ses plaidoiries ont permis, entre autres, de poser un cadre législatif sur les questions de l'avortement et du viol. *« C'est un engagement fort : redonner aux places, aux rues, aux avenues de Marseille le nom de femmes qui ont marqué l'Histoire. Gisèle Halimi était une pionnière, une militante de l'égalité qui a transformé notre société et a permis son progrès. Je suis fier de lui rendre hommage. »* Benoît Payan, Maire de Marseille.

On ne peut que se réjouir d'une telle décision tout en soulignant que Gisèle Halimi ne fut pas seulement une grande avocate et militante féministe, elle fut également une grande avocate et militante anticolonialiste. L'impasse sur l'une des périodes majeures de sa vie et de ses combats est particulièrement irrespectueuse et contraire à l'histoire.



Gisèle HALIMI [née ZEIZA Gisèle, Élise, Taïeb] est née le 27 juillet 1927 à La Goulette (Tunisie), elle est morte le 28 juillet 2020. Avocate, elle défend à partir des années 1950 des militants des mouvements de libération nationale en Tunisie et en Algérie dont des membres du Front de libération nationale (FLN). À partir de l'année 1960, elle assure la défense de Djamila Boupacha, accusée de tentative d'assassinat qui fut ensuite torturée et violée en détention par des soldats français. Elle fonde le comité « Pour Djamila Boupacha » aux côtés de Simone de Beauvoir, au cours de ce procès elle met en lumière et dénonce les méthodes de l'armée française. Elle est signataire du Manifeste des 121 « pour le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » publié le 6 septembre 1960 dans le magazine Vérité-Liberté. Plus tard, en 2009, elle est membre du comité de parrainage du Tribunal Russell pour défendre les droits du peuple palestinien.

À l'occasion de son décès, Djamila Boupacha a déclaré le 31 juillet 2020 au quotidien algérien El Watan : *« C'est un grand pan de ma vie qui s'en est allé. Gisèle a été non seulement mon avocate, mais une grande sœur, sur qui je pouvais compter. Elle m'a assistée dans les moments les plus difficiles, surtout dans les prisons de France où je n'avais personne sur qui compter. Gisèle a risqué sa vie pour me défendre et défendre l'Algérie. Aujourd'hui, je perds cette grande sœur, qui restera à jamais dans mon cœur. »*

Alain Castan

Pour aller plus loin voir le dossier qui lui a été consacré sur le site d'[Histoire coloniale et postcoloniale](#)